EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2016-231

Séance publique du

20 juin 2016

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence Président du Conseil de Territoire du Pays d'aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant :
Date de signature : 20/06/2016
Date de réception : 23/06/2016

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE-SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2015

Le. 20 juin 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de- Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/06/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGEY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.
Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:
Madame Christine BERNARD à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Danièle BRUNET à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Charlotte BENON, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Irène MALAUZAT à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Liliane PIERRON à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Francis TAULAN.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement Urbain et Hydraulique

Nomenclature : 7.1
Decisions budgetaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2016

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE-SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2015 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Vous venez de prendre connaissance de l'exécution des budgets de l'exercice 2015 des Services de l'Eau et de l'Assainissement et d'en arrêter les résultats.

La législation et la réglementation prévoient que le Conseil Municipal affecte le résultat comptable de l'exercice, en priorité, à la satisfaction du besoin de financement de la section d'investissement sous l'appellation « d'excédent d'exploitation capitalisé».

I – SERVICE DE L'EAU

- EXCEDENT D'EXPLOITATION	1 740 140,65 €

II – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

- EXCEDENT D'EXPLOITATION	2 899 942,56 €

Ainsi je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AFFECTER** le résultat comptable :

- de la section exploitation du service de l'Eau, d'un montant de 1 740 140,65 € de l'exercice 2015 ainsi qu'il suit :

- Art. 1068 : excédent d'exploitation capitalisé	1 202 531,40 €
- Ligne 002 : excédent d'exploitation reporté	537 609,25 €

- de la section exploitation du service Assainissement, d'un montant de 2 899 942,56 € de l'exercice 2015 ainsi qu'il suit :

- Art. 1068 : excédent d'exploitation capitalisé	1 785 108,00 €
- Ligne 002 : excédent d'exploitation reporté	1 114 834,56 €

DL.2016-231 - COMPTABILITE COMMUNALE-SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2015 -

Présents et représentés	:	55
Présents	:	40
Abstentions	:	8
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	47
Pour	:	47
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus
Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT.

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué
Reine MERGHR

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/06/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

[1]

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Aix-en-Provence le, 23 JUIN 2016

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : ARsousprefecture@mairie-aixenprovence.fr)
Commune d' Aix en Provence
à
M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE
23 JUIN 2016
COURRIER ARRIVE

DIRECTION / SERVICE : Service des Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

01.01 DL.2016-224	COMPTABILITE COMMUNALE - COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL D'AIX MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2015 + 1 ANNEXE
01.02 DL.2016-225	COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2015 + 2 ANNEXES
01.03 DL.2016-226	COMPTABILITE COMMUNALE - AFFECTATIONS DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2015
01.06 DL.2016-229	COMPTABILITE COMMUNALE-SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT-COMPTES DE GESTION DE M LE TRESORIER PRINCIPAL D'AIX-MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2015 + 2 ANNEXES
01.07 DL.2016-230	COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2015 + 1 ANNEXE
01.08 DL.2016-231	COMPTABILITE COMMUNALE-SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2015
09.01 DL.2016-289	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - COMPTE DE GESTION 2015
09.02 DL.2016-290	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - COMPTE ADMINISTRATIF 2015
09.03 DL.2016-291	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. BUDGET PRIMITIF 2016